

Le combat contre le projet de la Famille missionnaire continue

Pacifiques mais pas moins déterminés. Près de 500 opposants au projet porté par la Famille missionnaire, de réaliser un complexe religieux au cœur de la vallée de la Bourges, ont manifesté dans le calme samedi 8 avril, dans les rues de Saint-Pierre-de-Colombier, après des prises de parole d'une dizaine d'intervenants sur la place du marché.

Les deux décisions récentes du tribunal administratif de Lyon favorables au projet de la Famille missionnaire de Notre-Dame – la confirmation de la validité du permis de construire du 12 décembre 2018 et le rejet du référé demandant la suspension des travaux – n'ont pas entaché la détermination des membres de l'association pour l'Avenir de la vallée de la Bourges. « La mobilisation s'intensifie autour de ce projet fou et fédère autour de cette lutte une contestation qui va du Parti socialiste aux anarchistes, des écologistes aux féministes », annonçait même en préambule des prises de parole Sylvain Herenguel, coprésident de l'association. « Nous sommes ici pour demander l'arrêt définitif de ce chantier. La lutte doit maintenant reprendre sur le terrain, c'est-à-dire ici à Saint-Pierre-de-Colombier », affirmait-il.

Près de 500 personnes partageant la même conviction, engagées politiquement, syndicalement ou simples citoyens, étaient en effet là en soutien et ont défilé dans les rues du villa-



Près de cinq cents personnes ont manifesté contre le projet de complexe religieux de la famille missionnaire de Notre-Dame. Photo Le DJ/Fabrice ANTÉRIÓN

ge. Un cortège pacifique, emmené par Daniel Calichon, opposant de la première heure, qui a revêtu des airs de visite guidée sur un thème bien particulier : le patrimoine immobilier de la Famille missionnaire, au cœur du village.

Des arguments démocratiques et environnementaux

Auparavant, lors des nombreuses prises de parole, Florence Cerbai (élue régionale EELV) a dénoncé « ce projet à l'impact hallucinant [...] qui brutalise le vivant et les habitants de cette vallée ». Gilbert Auzias, de la Fédération des

œuvres laïques, s'est insurgé contre « les attaques qu'il représente contre la laïcité », interrogeant : « Ici, est-ce la loi qui fait loi ? ». Tout comme le porte-parole du conseil départemental des familles laïques ou encore de l'Observateur de la laïcité, il a rappelé la notion de liberté de conscience contenue dans la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État. De son côté, Stéphanie Carol, de la Confédération paysanne, a souligné que « quatre hectares de terres agricoles sont menacées par ce projet aux conséquences irréversibles alors que partout, de nombreux édifices religieux sont non utilisés ». Une idée notamment partagée par Jean

Debraine, de la Libre Pensée. L'ancien élu régional PCF François Jacquart a tenu à faire savoir qu'il était toujours et plus que jamais mobilisé contre le projet. De son côté, Florence Pallot (LFI) a soulévé entre autres « l'incompatibilité de ce projet avec la problématique de l'eau, alors que le préfet vient d'interdire toute nouvelle construction dans 22 communes ardéchoises. » Paraphrasant Jean Ferrat, Jean-Paul Krief (PCF 07) a quant à lui interrogé : « Comment peut-on imaginer qu'un tel projet de béton vienne gâcher ce paysage que nous regardons avec admiration ? »

Michel Teston (PS) s'inspirait aussi d'une chanson de Jean

REPÈRES

Le projet de la Famille missionnaire prévoit la construction d'une chapelle (suspendue par la Famille missionnaire car elle n'est pas validée par l'évêque de Viviers et le Vatican) et de ses annexes, d'un bâtiment d'accueil pour les pèlerins, d'une aire de dépose d'autocars et d'une passerelle piétonne enjambant le cours d'eau la Bourges (déjà réalisée). Une longue bataille judiciaire s'en est suivie, qui n'est pas terminée puisque Sylvain Herenguel a annoncé que l'association pour l'Avenir de la vallée de la Bourges avait fait appel du jugement concernant la confirmation du permis de construire et que plusieurs autres recours étaient engagés.

Ferrat, cette fois de *Je ne chante pas pour passer le temps*, pour dénoncer « un projet insensé, contraire au bon sens ». Soulignant que « la hiérarchie catholique s'est également dite défavorable à ce projet » – plus précisément à la construction de la basilique –, il a conclu la série de discours en citant Moïse, dans *L'Étourdi* : « Les plus courtes erreurs sont toujours les meilleures. »

Isabelle GONZALEZ